Image not found or type unknown

Litige avec voisin pour enduit son mur de soutainement

Par **KAWAZZ**, le **06/10/2013** à **11:18**

Bonjour...Face à ma maison il y a un mur de soutainement de 4m de haut sur 6,50m de long. Ce mur qui appartient à mon voisin n'est ni enduit, ni crépi, ni peint...La baie vitrée de ma pièce à vivre principale se trouve à 5m face à ce mur à l'état brut, pas très plaisant à voir...Quels sont mes droits ? Puis-je lui demander de faire un enduit à ses frais ?...Merci d'avance à qui pourrait me renseigner.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés